



Musée de la Camargue
RD 570 - Mas du Pont de Rousty
13200 Arles

CAHIER DES CHARGES

Exposition

« Gardians de Camargue »

A partir de février 2007

1. Table des matières

1. Table des matières	2
2. Maître d'ouvrage : le Parc naturel régional de Camargue	3
3. Le Musée de la Camargue	4
4. Problématique.....	5
5. Objectifs	5
6. Contexte de l'exposition.....	5
7. Publics visés	6
8. Aspects techniques	6
9. Prestation demandée	6
10. Calendrier prévisionnel	7
11. Suivi et accompagnement de la prestation	7
12. Restitution de documents	7
13. Remise des propositions	8
14. Critère de sélection des propositions.....	8

2. Maître d'ouvrage : le Parc naturel régional de Camargue

Fondé en 1970, le Parc naturel régional de Camargue fait partie des premiers Parcs naturels régionaux créés en France. Délimité par le petit Rhône et le canal de Péccais à l'ouest, le grand Rhône à l'est et le littoral méditerranéen au sud, le territoire du Parc couvre l'extrémité occidentale du département des Bouches-du-Rhône et de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. D'une superficie de 84 800 hectares sur terre et 34 300 hectares en mer, il s'étend sur une partie du territoire de la commune d'Arles et sur la totalité du territoire de la Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer.

Missions du Parc naturel régional de Camargue

Un Parc naturel régional est un espace ouvert. C'est un espace habité, reconnu pour sa qualité exceptionnelle, mais dont l'équilibre est fragile et où les règles relatives à la construction, à la pêche, à la chasse... sont les mêmes que celles du territoire national. La mission d'un Parc naturel régional est de gérer son patrimoine en conciliant environnement et développement local.

Composé d'une équipe d'environ 35 personnes, le Parc réalise ou accompagne différentes actions.

- ▶ Protéger les espèces animales et végétales emblématiques de la Camargue.
- ▶ Améliorer la biodiversité des espaces naturels.
- ▶ Garantir la maîtrise d'une gestion globale et contrôlée de l'eau entre les différents usagers.
- ▶ Concilier agriculture et environnement et favoriser le développement de la qualité des produits.
- ▶ Maîtriser et structurer un développement touristique reposant sur la découverte du patrimoine naturel et culturel.
- ▶ Diffuser la connaissance et sensibiliser les publics (information, éducation au territoire).
- ▶ Gérer des équipements d'accueil du public (Musée de la Camargue, Maison du Parc).
- ▶ Participer activement à l'aménagement du territoire.

3. Le Musée de la Camargue

C'est un Musée de France aménagé dans l'ancienne bergerie du Mas du Pont de Rousty sur la commune d'Arles. Ce musée de société est géré par le Parc naturel régional de Camargue. Il présente le delta du Rhône depuis sa formation géologique jusqu'à nos jours. Une grande partie de l'exposition est consacrée à la vie dans un mas traditionnel au 19^e siècle. La visite peut être complétée par une promenade sur le sentier de découverte du Mas du Pont de Rousty.

Il est ouvert toute l'année.

Il reçoit actuellement une moyenne de 20 000 visiteurs.

Responsables de l'exposition

▶ **Marie-Hélène Sibille**

conservateur du patrimoine

chef du service « Accueil et valorisation du territoire »

☎ direct : 04 90 97 19 72

@ direct : patrimoine@parc-camargue.fr

▶ **Annelise Chevalier**

chargée de mission pour l'exposition

☎ direct : 04 90 97 19 27

@ direct : patrimoine2@parc-camargue.fr

✉ Parc naturel régional de Camargue
RD 570 Mas du Pont de Rousty
13200 Arles

Fax : 04 90 97 12 07

Site internet : www.parc-camargue.fr

4. Problématique

Depuis le 19^e siècle, la majorité des manades ne pourraient pas fonctionner sans la collaboration des gardians amateurs. L'exposition mettra en évidence toute une organisation économique et sociale spécifique.

5. Objectifs

- ▶ Mieux connaître un contexte social particulier,
- ▶ Valoriser un savoir-faire,
- ▶ Valoriser un territoire,
- ▶ Mettre du lien entre la Camargue d'hier et celle d'aujourd'hui.

6. Contexte de l'exposition

En Camargue, l'élevage bovin est extensif. Pour se nourrir les taureaux parcourent de longs trajets au cœur des pâturages (les sansouires) ou des marais. En semi-liberté toute l'année, peu habituées à la présence de l'homme, les bêtes ont pourtant besoin parfois d'être triées ou rassemblées. Cela requiert un savoir-faire particulier. Les manadiers (propriétaires de troupeaux de la « raço di bioù ») ou les ganaderos (propriétaires de troupeaux de « taureaux de combat ») font alors appel à des gardians, salariés ou bénévoles, pour leur prêter main forte. Les gardians non salariés contribuent avantagement à la bonne marche et parfois à la survie économique de certains élevages. En échange, le « gardian amateur » sait qu'il pourra assouvir sa passion ou bénéficier d'un échange de service (pâturage pour son propre cheval par exemple).

L'exposition mettra en évidence les spécificités du travail des gardians. En effet chaque soin à apporter aux bêtes nécessite un certain savoir-faire : approche des bêtes à cheval, monte camarguaise, capture, conduite...

Elle déclinera également tous les autres thèmes relatifs à la spécificité des gardians amateurs. Qui sont-ils ? D'où leur vient cette passion ? Comment ont-ils appris le « métier » ? Quelles sont leurs relations avec les manadiers, les ganaderos, les gardians professionnels ? Comment un éleveur gère-t-il l'organisation des « recrutements » ?

L'exposition montrera également comment ce pôle d'activité et cette organisation permet à certains éleveurs, dans l'impossibilité d'avoir du personnel permanent, de survivre.

Les aspects sociaux occuperont une place au moins équivalente aux aspects techniques d'élevage.

Les origines et l'histoire de cette organisation, les changements survenus ces dernières années, le vocabulaire spécifique... seront également traités.

7. Publics visés

- ▶ L'exposition s'adresse à toutes les catégories de publics venant visiter le musée : habitants ; touristes régionaux, nationaux, étrangers ; adultes ; enfants ; scolaires ; individuels ; familles ; groupes...
- ▶ Elle s'adressera également aux acteurs locaux en lien avec l'élevage (éleveurs, gardians, passionnés de bouvine, de course camarguaise, de tauromachie...).

8. Aspects techniques

Espace

- ▶ L'exposition occupera la partie nord du musée.
- ▶ Il faudra imaginer une rupture entre l'exposition et le reste du musée (accueil, boutique, exposition permanente).
- ▶ Les vitrines actuelles (géologie à Moyen Age) sont à occulter ou à occuper mais restent en place.
- ▶ L'espace actuel (environ 100 m²) sera à agencer en 5 ou 6 ensembles muséographiques distincts.

Puissance électrique

- ▶ Puissance électrique disponible : 10 alimentations de 10 ampères monophasés.

9. Prestation demandée

- ▶ Avant projet sommaire.
- ▶ Avant projet définitif.
- ▶ Conception, réalisation et mise en place des éléments muséographiques à créer (ex : graphismes, iconographies, maquettes...).
- ▶ Mise en espace des objets, reconstitution de scènes.
- ▶ Eclairages (conception, fourniture, pose).
- ▶ Support technique d'un montage audiovisuel (conception, fourniture, pose)
- ▶ Montage sonore (conception, fourniture, pose).
- ▶ Réalisation de l'affiche et de l'invitation.
- ▶ Les déplacements et tous les frais de gestion seront compris dans le devis.

10. Calendrier prévisionnel

- ▶ Avril : consultations
- ▶ Mai : choix du prestataire
- ▶ Juin : avant-projet sommaire (APS) et validation par le Comité de pilotage
- ▶ Septembre : avant projet définitif (APD) et validation par le Comité de pilotage
- ▶ Octobre novembre décembre : mise en œuvre
- ▶ Janvier et février 2007 : mise en espace
- ▶ Fin février 2007 : inauguration de l'exposition

11. Suivi et accompagnement de la prestation

- ▶ Un comité de pilotage validera les étapes au fur et à mesure de l'avancement des travaux.
- ▶ Sur la durée de sa prestation, le prestataire sera accompagné par le conservateur et la chargée de mission.
- ▶ Durant la phases de conception le prestataire pourra bénéficier de l'expérience et des compétences du responsable de la maintenance du musée, électricien de formation.
- ▶ Durant l'installation muséographique, le prestataire bénéficiera de l'assistance d'un « gardian » expérimenté.

Les éléments nécessaires à la mise en œuvre de l'exposition — textes, iconographie, objets, etc — issue du travail de recherche et de collectage seront fournis au prestataire.

Pour les parties sonores et audiovisuelles il faudra évaluer conjointement les besoins et les modalités de mise en œuvre.

12. Restitution de documents

L'avant projet sommaire et l'avant projet définitif seront restitués en 5 exemplaires plus un exemplaire sur support numérique reproductible.

Illustrations et textes

Les documents, libres de droit, seront remis sous forme numérique compatibles avec les logiciels du Parc naturel régional de Camargue (Word, Excel, Power-point, Adobe Illustrator, Photoshop...).

13. Remise des propositions

Les propositions d'intervention devront comprendre :

- ▶ Le nom du chef de projet
- ▶ Le montant de la prestation détaillées par phase et les conditions de paiement
- ▶ Le planning prévisionnel des différentes phases
- ▶ Une liste de références
- ▶ Une présentation détaillée des moyens techniques et humains projetés,
- ▶ Une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il a satisfait aux obligations sociales et fiscales. Le candidat retenu devra fournir dans un délai de 10 jours les attestations sociales et fiscales (article L324-14 du code du travail).
- ▶ Un RIB

Les propositions sont à faire parvenir avant le 25 avril 2006 à :

M. le président
Parc naturel régional de Camargue
RD 570 Mas du Pont de Rousty
13200 Arles

14. Critère de sélection des propositions

Les offres seront jugées sur les capacités du prestataire à traiter les différents aspects de la mission : analyse de la demande, créativité, sens esthétique, pertinence technique, délais d'intervention... Les aspects techniques, les coûts d'intervention, les références du prestataire et la composition de l'équipe mobilisée ou des sous-traitances envisagées seront examinées avec intérêt.